

Nadège Vezinat

**SOCIOLOGIE
DES GROUPES
PROFESSIONNELS**

sous la direction de
François de Singly

ARMAND COLIN

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Armand Colin, 2016
Armand Colin est une marque de
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert 92247 Malakoff Cedex
ISBN : 978-2-200-61191-0
www.armand-colin.com

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

Introduction	7
Entre sociologies du travail et des organisations	9
Jeux d'échelle et déplacement de la focale	10
Profession ou non : une fausse question de départ ?	11
1. Les groupes professionnels au regard du couple intégration/exclusion	15
1. La puissance intégratrice des groupements professionnels selon Durkheim	16
1.1 Un intermédiaire entre l'individu et la société	16
1.2 Une source d'intégration et de lien social	17
1.3 Division du travail et intégration sociale	18
2. L'exclusion comme manifestation de la puissance des groupes professionnels selon Weber	21
2.1 La profession comme « communauté d'intérêts »	21
2.2 La profession comme double mécanisme de fermeture	23
2.3 Professions, État et capitalisme	26
2. Être ou ne pas être une profession ?	28
1. La sociologie des professions instituées : l'approche fonctionnaliste	29
1.1 À la recherche des critères d'une profession	29
1.2 La reconnaissance d'une fonction sociale pour la profession	32
2. Les critiques interactionnistes de l'idéal-type professionnel	33
2.1 Interactions, division morale du travail et segments professionnels	35

2.2 Protections et rhétoriques de justification.....	38
2.3 La carrière comme cheminement professionnel et processus biographique	44
3. Stratégies de différenciation des groupes professionnels	50
1. Différenciation par l'expertise	50
1.1 Transformer des connaissances en savoirs scientifiques normalisés	51
1.2 L'expertise pour garantir l'autonomie.....	54
2. Différenciation par la sphère d'activité.....	57
2.1 Lutter pour le contrôle de juridictions professionnelles.....	57
2.2 Professions, auditoires, interdépendances : étudier le système des professions	60
3. Différenciation par la dominance professionnelle	63
3.1 Coopérer dans un ordre négocié	64
3.2 Contrôler la division du travail et les groupes voisins.....	65
4. Différenciation par la rhétorique	67
4.1 Produire une idéologie professionnelle	67
4.2 Développer un discours d'utilité sociale.....	69
4.3 S'engager publiquement.....	72
4. Dynamiques et stratification des professions	74
1. Dynamiques professionnelles.....	74
1.1 Étudier tous les groupes professionnels	75
1.2 Analyse morphologique et institutionnalisation des groupes professionnels	78
1.3 Féminisation/Masculinisation des groupes professionnels	81
2. Stratification sociale des groupes professionnels	85
2.1 Stratification sociale en externe : prestige et hiérarchie des groupes professionnels	86
2.2 Disparités sociales en interne : petites différences, grands effets.....	91
5. La gouvernance professionnelle, enjeu ou menace ?.....	95
1. Formes de gouvernance professionnelle.....	95

1.1 Gouvernance, normalisation des pratiques et « <i>accountability</i> »	96
1.2 Une autonomie mise à mal par les gouvernances extraprofessionnelles	98
2. Auto-gouvernance des professionnels	101
2.1 Se professionnaliser	101
2.2 Copier les stratégies des professions établies	103
3. Gouvernance par le marché	104
3.1 S'ouvrir une part de marché	105
3.2 Constituer un espace professionnel	106
4. Gouvernance par l'État	108
4.1 Rôle des instances de régulations	108
4.2 Influence de la globalisation	111
4.3 Professionnalisations par le haut	112
5. Gouvernance par l'organisation	115
5.1 Profession/organisation : un rapport complexe mais central	115
5.2 Dilution des groupes professionnels dans les organisations	117
6. Sénescence des groupes professionnels	119
6.1 Déprofessionnalisation des groupes professionnels	119
6.2 Disparition des groupes professionnels	121
Conclusion	125

Introduction

La profession est un objet difficile à appréhender car, prise dans son sens commun, elle renvoie de manière large à tout métier ou activité de travail rémunéré. Prise dans son sens strict – tel que défini par la sociologie anglo-saxonne des professions – elle ne concerne plus alors que quelques domaines spécialisés et hautement qualifiés tels le droit, la médecine, l'enseignement. Elle devient alors l'étalon de l'enviable pour l'ensemble des formes professionnalisées. Par son objet même et ses terrains, de nombreux chercheurs, étudiants et professionnels croisent pourtant la route de cette sociologie. Ce livre se propose d'en présenter les théories et concepts principaux afin de clarifier les enjeux et intérêts de cette approche.

La notion de profession est selon les cas trop englobante ou trop restrictive sans que l'on sache toujours vraiment à quelle définition celui qui la mobilise se réfère. Ce n'est pas le cas de la notion de groupe professionnel qui apparaît d'emblée plus large et plus lâche, presque trop commune car omniprésente dans le monde social. L'enjeu de raisonner à partir de la notion de groupe professionnel plutôt que celle de profession tient justement à son caractère plus flou et moins figé que la profession qui renvoie en français à des sens très différents¹. L'expression « groupe professionnel » gagne peut-être en univocité mais au prix d'un élargissement important du spectre. Elle désigne en effet un ensemble de « travailleurs exerçant une activité ayant le même nom, et par conséquent doté d'une visibilité sociale, bénéficiant d'une identification et d'une reconnaissance, occupant une place différenciée dans la division sociale du travail, et caractérisés par une légitimité symbolique². » Cette manière de donner une prise à la fois lâche et large au travail

1. Sur les différents sens du terme profession, cf. Dubar C., Tripiet P., Boussard V., 2015, *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin.

2. Demazière D., Gadéa C., 2009, *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, La Découverte, p. 20.

ou au groupe social que l'on souhaite étudier en est le principal avantage et inconvénient : les groupes professionnels sont partout pourtant, et pour cette raison liée à leur manque de consistance, dès qu'on les étudie et cherche à les définir, victimes de dilution, ils disparaissent. Or, parce qu'on les retrouve partout et qu'ils ne posent pas la question d'un choix *a priori*, ils évitent d'entrer dans le débat de savoir ce qui appartient ou n'appartient pas à la définition stricte de profession.

Les professions d'abord et les groupes professionnels ensuite ont fait émerger des théories et concepts nombreux pour analyser les processus qui permettent de les saisir et les affectent en bien comme en mal. La sociologie des professions française résulte d'une synthèse de plusieurs paradigmes issus de courants sociologiques différents : auteurs classiques comme Émile Durkheim ou Max Weber, fonctionnalisme, interactionnisme, sociologies néo-marxiste et néo-wébérienne... Ces courants se sont formés les uns par rapport aux autres et ont été reçus de manière différente dans des pays libéraux de type anglo-saxon et des pays, tels que la France, où l'État joue un rôle important dans la régulation et la légitimité des groupes professionnels. À l'heure où les mutations de l'emploi et du travail sont importantes (européanisation des marchés du travail, tertiarisation de l'économie, montée du chômage et précarisation des formes d'emploi, rationalisation du travail...), la sociologie des groupes professionnels permet de comprendre comment, à un niveau supra-individuel mais infra-organisationnel (dans la mesure où des groupes professionnels émergent et se construisent aussi au sein d'organisations), la régulation s'opère sur certaines activités de travail et comment, collectivement, des professionnels cherchent à se doter en légitimité et en prestige, à obtenir de la reconnaissance ou à se protéger des menaces. Elle permet de dépasser des oppositions traditionnelles entre sociologie du travail et des organisations, les tensions entre analyses micro-sociologiques et macrosociologiques.

Entre sociologies du travail et des organisations

La sociologie des professions a pu se développer en France parce qu'il existe une opposition, historiquement construite, entre sociologie du travail et sociologie des organisations. Toutefois beaucoup de sociologues ne se retrouvent plus dans cette opposition. Notre hypothèse est que chacun de ces sous-champs présente des angles morts qu'une sociologie des groupes professionnels permet de réduire. De plus en plus de travaux proposent d'ailleurs des analyses qui dressent un *continuum* entre sociologies des organisations et du travail.

La sociologie du travail se positionne différemment de la sociologie des professions. Elle présente l'activité de travail en la pensant le plus souvent en termes de contrôle, d'aliénation, de précarité, de risques psychosociaux, de violences, de subordination, de mal-être, de charge ou d'intensification du travail que les travailleurs subissent plus ou moins fortement selon les contextes professionnels étudiés¹. Sans avoir une vision idéalisée du travail, la sociologie des groupes professionnels propose une analyse en termes de valorisation de l'activité, des savoirs, d'un statut, en termes de coopérations, conflits et concurrences entre groupes, en termes d'acquisition de prestige extérieur et de reconnaissance par les pairs, voire en termes d'accomplissement. Cette polarisation est fortement liée aux objets et terrains d'enquête de l'une et de l'autre puisque la sociologie du travail a longtemps été centrée sur le monde ouvrier et industriel et sur l'étude des activités professionnelles des classes populaires quand la sociologie des professions a d'abord analysé les activités professionnelles des classes supérieures. Il est donc logique que les groupes sociaux étudiés par la sociologie des professions aient été dotés de plus de ressources et de marges de manœuvre pour maîtriser leurs destins.

1. Sur ce point, cf. Grelon A., 2013, « Bevort A., Jobert A., Lallement M., Mias A., *Dictionnaire du travail*, Paris, Presses universitaires de France, 2012 », *Travail et emploi*, n° 134, p. 91-93. Cette note de lecture compare l'ouvrage recensé avec le *Traité de sociologie du travail* paru en 1962 sous la direction de Georges Friedmann et Pierre Naville : à partir de l'évolution des entrées en 50 ans de différence, il montre une focalisation des chercheurs sur les problèmes contemporains du travail et les traits négatifs qui participent de la description actuelle du travail.

Les individus analysés y apparaissent moins démunis même si la tendance à orienter les recherches vers les menaces qui pèsent sur les groupes professionnels tend, en l'ouvrant sur les activités professionnelles des classes moyennes, à rapprocher la sociologie des groupes professionnels de la sociologie du travail. La sociologie des groupes professionnels permet d'ouvrir l'analyse à toutes les classes sociales et de saisir les modalités d'action collective des professionnels, leurs façons d'élaborer des rhétoriques, de se positionner sur un secteur d'activité en « outsiders » ou en dominants, de se défendre ou de mettre en place des alliances pour modifier une position dans un espace professionnel donné.

Le rapport à la sociologie des organisations est quant à lui plus complexe : plus indifférentes qu'en opposition l'une à l'autre, ces deux sociologies pourraient sans doute davantage dialoguer. Le déplacement du regard vers le groupe professionnel présente l'avantage de conserver les atouts de la sociologie des organisations (une compréhension systémique d'un monde professionnel) tout en évitant certaines limites comme l'éloignement du niveau des acteurs et la perte de nuance dans l'analyse. Les oppositions entre ces différentes perspectives ne sont plus aussi claires que par le passé. Un des enjeux de ce livre sera d'identifier quels ponts peuvent être faits avec la sociologie du travail et des organisations par le prisme des groupes professionnels.

Jeux d'échelle et déplacement de la focale

La sociologie des groupes professionnels combine de fait différentes échelles d'analyse pour saisir les changements au niveau macro comme microsocial : le niveau microsociologique met en lumière les conditions, l'activité de travail et les pratiques professionnelles, quand le niveau mésosociologique concerne celui de l'organisation et des associations professionnelles, et le niveau macrosociologique se centre sur la régulation des groupes professionnels et leur rôle dans la société. La sociologie des groupes professionnels croise simultanément ces différents niveaux.

De ce jeu d'échelles résulte une manière spécifique d'étudier le « fait professionnel » : une sociologie qui cherche à restituer aussi bien le poids des instances régulatrices du groupe professionnel

(des instances européennes, nationales ou sectorielles...), des professionnels représentés collectivement (dans des groupes informels, associations professionnelles ou syndicats de branche par exemple), des destinataires de l'activité (les clients, patients, consommateurs...) que celui des professionnels dans leur pratique quotidienne. Ainsi le niveau microsociologique permet de voir par exemple comment, grâce à une diversité des manières de faire, des pratiques marginales, d'individus isolés, peuvent se répandre et se généraliser au sein d'un groupe professionnel. Le niveau mésosociologique permet d'étudier les réflexions et actions collectives pouvant amener un groupe professionnel à acquérir une nouvelle expertise ou à se centrer sur une part de leur activité professionnelle au détriment d'une autre et transformer ainsi le cœur de leur activité. Le niveau macrosociologique permet de saisir comment, et dans quelle mesure, les évolutions d'un groupe professionnel peuvent être rattachées aux transformations de son environnement : comment les contraintes extérieures liées à l'ouverture du marché européen modifient par exemple les règles en vigueur dans certaines professions ou secteurs d'activité nationaux. Si les professions établies sont les groupes professionnels les mieux positionnés sur un marché professionnel spécifique, rien n'assoit définitivement leur position. En modifiant de façon exogène les règles d'un marché professionnel, l'équilibre en place se transforme à son tour et tous les groupes professionnels n'en tirent pas parti de la même manière, l'enjeu principal n'étant cependant pas toujours de devenir à tout prix une « profession ».

Profession ou non : une fausse question de départ ?

Une des entrées les plus courantes de la sociologie des professions consiste à vouloir définir si un groupe professionnel en est une ou pas en s'appuyant sur les exemples canoniques des professions du droit ou de la santé comme les avocats ou les médecins. En mobilisant un ensemble de critères, plus ou moins stables et plus ou moins valides, plusieurs sociologues ont cherché à comprendre comment des groupes professionnels constituent un échelon intermédiaire entre l'individu et la société. Cette quête semble pourtant vaine selon les contextes temporels, géographiques et les modèles